

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1492

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin du deux en un

APRIORI, L'IDÉE DE MORITZ LEUENBERGER SEMBLAIT BONNE. ASSOCIER LA CRÉATION D'UNE BANQUE POSTALE À LA PRIVATISATION de Swisscom permettait de contenter la gauche – qui d'ailleurs n'en demandait pas tant – et la droite, friande de libéralisations à tous crins. Moritz Leuenberger pouvait ainsi confirmer le succès de sa méthode idéologiquement funambulesque : vendre une part du public au privé, offrir une partie du privé au secteur public, le tout dans un même emballage, comme les lessives qui lavent et qui adoucissent en même temps.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral retire son projet. La débâcle Swissair est passée par là, montrant les conséquences financières, sociales et politiques d'une gestion totalement privée d'une entreprise à forte valeur symbolique. De plus, même la direction de Swisscom pourtant fort empressée, il y a moins d'une année, à larguer les amarres publiques, n'est plus demandeuse. Les grandes concentrations dans le secteur des télécommunications ralentissent et, en l'état, Swisscom s'en tire plutôt bien. Exit, donc, l'idée de la privatisation.

Du coup, la création d'une banque postale est-elle envisageable? Du point de vue strictement pratique, La Poste réunit toutes les conditions du succès. L'implantation géographique des bureaux de poste fournirait à la future banque une base de déploiement efficace. L'importance des transactions

financières en Suisse permettrait d'espérer le développement d'une banque postale rentable, concurrentielle face au secteur bancaire privé.

Malgré cela, la décision du Conseil fédéral est raisonnable. D'une part, la banque postale aurait essuyé le tir groupé des milieux bancaires et de leurs lobbies politiques, peu désireux que La Poste, avec ses bureaux disséminés sur tout le territoire, marche sur leurs plates-bandes.

Sur le fond, le financement des services postaux par la banque conduit à une situation identique à celle qui prévalait pour les PTT : un système de subventions croi-

sées qui suppose qu'un secteur rentable compense les coûts d'un service déficitaire.

Et le résultat final, constaté d'ailleurs dans des pays ayant mené la même opération, conduirait vraisemblablement à la future privatisation de la banque postale. Pour La Poste, retour à la case départ. Et c'est tant mieux. Car les enjeux ne manquent pas. La Poste doit réorganiser ses bureaux, faire face à la libéralisation – même ralentie – du marché, imposée par l'Union européenne; et réfléchir, à terme, à la définition et aux missions du service postal. GS

Le financement des services postaux par la banque conduit à une situation identique à celle qui prévalait pour les PTT : un système de subventions croisées

Sommaire

Entretien : Enfin, pour les bas salaires, une bonne LPP (p. 2)

Sauvetage de Swissair : Les raisons d'une si grande générosité (p. 3)

Conseil de la magistrature : Ballon d'essai fribourgeois (p. 4)

Politique vaudoise : L'Université pas seulement pour elle-même (p. 5)

Forum : Le retour à l'Etat! quel Etat? (p. 6)

Note de lecture : L'apprentissage, encore et toujours plus (p. 8)